

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Commune de GONCELIN (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21380181400012

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC LE TOUVET

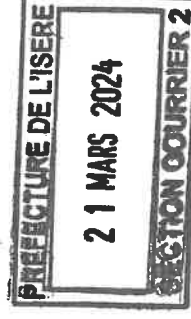
M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : Budget communal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellés du budget annexe.



I - INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières - ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	47,30 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	76,86 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	38,73 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	E par gne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	28,69 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables constatées au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	4 380 416 91	5 602 250 21	-938 590 88 A1	283 242,42
Investissement	1 665 891 59	1 839 947,69 (2)	-1 315 806,82 A2	-1 141 750,72
Dont 1068		1 315 806,82		
Fonctionnement	2 714 525 32	3 762 302,52 (3)	377 215,94 A3	1 424 993,14

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses		Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	283 242,42
Investissement	-1 141 750,72
Fonctionnement	1 424 993,14

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

II -- PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE - EXECUTION DU BUDGET

	II
	A

	DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	A	2 714 525,32	G	3 762 302,52
Section de fonctionnement				
Section d'investissement	B	1 665 891,59	H	1 839 947,69

	+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	I	377 215,94
Report en section de fonctionnement (002)			(si excédent)	
Report en section d'investissement (001)	D	1 315 806,82	J	0,00
			(si excédent)	

	+		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	5 696 223,73	= G + H + I + J	5 979 466,15

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	0,00	K	0,00
Section de fonctionnement				
Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	= A + C + E	2 714 525,32	= G + I + K	4 139 518,46
Section de fonctionnement				
Section d'investissement	= B + D + F	2 981 698,41	= H + J + L	1 839 947,69
TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	5 696 223,73	= G + H + I + J + K + L	5 979 466,15

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

A = 283 242,42

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		242 486,44
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	406 669,96	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	1 050 415,02	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 457 084,98	242 486,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	249 420,26
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	208 806,61	761,17
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		208 806,61	250 181,43
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		1 665 891,59	492 667,87
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	31 473,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		0,00	31 473,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 665 891,59	II + IV	524 140,87
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	1 315 806,82	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	1 315 806,82

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	2 981 698,41	II + IV + VI + VII	1 839 947,69
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-1 141 750,72		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS	OPERATIONS REELLES ET MIXTES		TITRES EMIS
011 Charges à caractère général (1)	990 464,86	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	219 854,99
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 269 142,87	73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 551 585,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	252 355,49	731 Fiscalité locale	830 827,13
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	74 Dotations et participations (1)	738 573,54
014 Atténuations de produits	95 005,54	75 Autres produits de gestion courante (1)	370 889,67
016 APA	0,00	013 Atténuations de charges (1)	50 572,19
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	016 APA	0,00
		017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	2 606 968,76	Total recettes de gestion des services	3 762 302,52
66 Charges financières	76 080,56	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	3,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 2 683 052,32	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 3 762 302,52

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	31 473,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 31 473,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	2 714 525,32	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	3 762 302,52
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	377 215,94

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	2 714 525,32	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	4 139 518,46
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 424 993,14
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE – DEPENSES
II
C1
MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	208 806,61	0,00	208 806,61
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	406 669,96	0,00	406 669,96
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	1 050 415,02	0,00	1 050 415,02
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 665 891,59	0,00	1 665 891,59

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté
1 315 806,82

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	990 464,86		990 464,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 269 142,87		1 269 142,87
014	Atténuations de produits	95 005,54		95 005,54
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	252 355,49	0,00	252 355,49
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	76 080,56	0,00	76 080,56
67	Charges spécifiques (9)	3,00	0,00	3,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	31 473,00	31 473,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 683 052,32	31 473,00	2 714 525,32

Pour information D 002 Résultat négatif reporté
0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	249 420,26	0,00	249 420,26
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	242 486,44	0,00	242 486,44
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	761,17	0,00	761,17
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		31 473,00	31 473,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		492 667,87	31 473,00	524 140,87

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	1 315 806,82
---	---------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	50 572,19		50 572,19
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	219 854,99		219 854,99
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 551 585,00		1 551 585,00
731	Fiscalité locale	830 827,13		830 827,13
74	Dotations et participations (8)	738 573,54		738 573,54
75	Autres produits de gestion courante (8)	370 889,67	0,00	370 889,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 762 302,52	0,00	3 762 302,52

Pour information R002 Résultat positif reporté	377 215,94
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

Commune de GONCELIN - Budget communal - CA - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes Imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 710 809,94	1 665 891,59	0,00	44 918,35	0,00	1 665 891,59
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	425 000,00	406 669,96	0,00	18 330,04	0,00	406 669,96
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 067 809,94	1 050 415,02	0,00	17 394,92	0,00	1 050 415,02
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 499 809,94	1 457 084,98	0,00	42 724,96	0,00	1 457 084,98
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	211 000,00	208 806,61	0,00	2 193,39		208 806,61
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	211 000,00	208 806,61	0,00	2 193,39	0,00	208 806,61
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 710 809,94	1 665 891,59	0,00	44 918,35	0,00	1 665 891,59
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négligé reporté	1 315 806,82					
Total des dépenses d'investissement cumulées	3 026 616,76	2 981 698,41	0,00	44 918,35	0,00	1 665 891,59

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-E5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = FI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	3 026 616,76	1 839 947,69	0,00	1 186 669,07
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	324 736,00	242 486,44	0,00	82 249,56
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	324 736,00	242 486,44	0,00	82 249,56
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 565 806,82	1 565 227,08	0,00	579,74
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	761,17	0,00	238,83
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	1 566 806,82	1 565 988,25	0,00	818,57
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 891 542,82	1 808 474,69	0,00	83 068,13
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	1 103 600,94			
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	31 473,00	31 473,00		0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	1 135 073,94	31 473,00		1 103 600,94
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées	3 026 616,76	1 839 947,69	0,00	1 186 669,07

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RE 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 710 809,94	1 665 891,59	0,00	44 918,35	0,00	1 665 891,59
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
2031 Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2088 Autres immobilisations incorporelles	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	425 000,00	406 669,96	0,00	18 330,04	0,00	406 669,96
2111 Terrains nus	2 000,00	1 440,00	0,00	560,00	0,00	1 440,00
2112 Terrains de voirie	0,00	6 236,28	0,00	-6 236,28	0,00	6 236,28
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
2128 Autres agencements et aménagements	33 000,00	55 488,98	0,00	-22 488,98	0,00	55 488,98
21312 Bâtiments scolaires	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
21316 Equipements du cimetière	4 000,00	4 324,04	0,00	-324,04	0,00	4 324,04
21318 Autres bâtiments publics	61 000,00	46 049,34	0,00	14 950,66	0,00	46 049,34
21351 Bâtiments publics	60 000,00	20 134,39	0,00	39 865,61	0,00	20 134,39
2138 Autres constructions	0,00	23 437,20	0,00	-23 437,20	0,00	23 437,20
2151 Réseaux de voirie	37 000,00	30 918,72	0,00	6 081,28	0,00	30 918,72
2152 Installations de voirie	37 500,00	19 436,50	0,00	18 063,50	0,00	19 436,50
21533 Réseaux câblés	0,00	5 877,75	0,00	-5 877,75	0,00	5 877,75
21534 Réseaux d'électrification	70 000,00	84 921,73	0,00	-14 921,73	0,00	84 921,73
21538 Autres réseaux	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	25 500,00	25 349,52	0,00	150,48	0,00	25 349,52
2158 Autres inst. matériel, outill. techniques	5 000,00	1 330,80	0,00	3 669,20	0,00	1 330,80
2181 Install. générales, agencements	0,00	22 910,89	0,00	-22 910,89	0,00	22 910,89
21831 Matériel informatique scolaire	5 000,00	4 378,80	0,00	621,20	0,00	4 378,80
21838 Autre matériel informatique	5 000,00	11 599,26	0,00	-6 599,26	0,00	11 599,26
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	14 952,80	0,00	-14 952,80	0,00	14 952,80
21848 Autres matériels de bureau et mobilier	40 000,00	25 103,24	0,00	14 896,76	0,00	25 103,24
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	2 779,72	0,00	-2 779,72	0,00	2 779,72
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 067 809,94	1 050 415,02	0,00	17 394,92	0,00	1 050 415,02
2312 Agencements et aménagements de terrains	702 000,00	993 157,08	0,00	-291 157,08	0,00	993 157,08
2313 Constructions	365 809,94	57 257,94	0,00	308 552,00	0,00	57 257,94
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 499 809,94	1 457 084,98	0,00	42 724,96	0,00	1 457 084,98
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
13	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	211 000,00	208 806,61	0,00	2 193,39		208 806,61
1641	210 000,00	207 375,04	0,00	2 624,96		207 375,04
165	1 000,00	1 431,57	0,00	-431,57		1 431,57
18	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	211 000,00	208 806,61	0,00	2 193,39	0,00	208 806,61
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 710 809,94	1 665 891,59	0,00	44 918,35	0,00	1 665 891,59
040	0,00	0,00		0,00		0,00
<i>Opérations ordre transf. entre sections (6)</i>						
<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	0,00	0,00		0,00		0,00
	0,00	0,00		0,00		0,00
041	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III -- ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	3 026 616,76	1 839 947,69	0,00	1 186 669,07
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	324 736,00	242 486,44	0,00	82 249,56
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	112 661,00	112 661,44	0,00	-0,44
1322 Subv. non transf. Régions	90 000,00	90 000,00	0,00	0,00
1323 Subv. non transf. Départements	99 075,00	36 825,00	0,00	62 250,00
13258 Subv. non transf. Autres groupements	23 000,00	3 000,00	0,00	20 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	324 736,00	242 486,44	0,00	82 249,56
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 565 806,82	1 565 227,08	0,00	579,74
10222 FCTVA	210 000,00	202 051,38	0,00	7 948,62
10226 Taxe d'aménagement	40 000,00	47 368,88	0,00	-7 368,88
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 315 806,82	1 315 806,82	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	761,17	0,00	238,83
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	761,17	0,00	238,83
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	1 566 806,82	1 565 988,25	0,00	818,57
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 891 542,82	1 808 474,69	0,00	83 068,13
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 103 600,94	0,00		
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	31 473,00	31 473,00		0,00
28041482 <i>Subv. Autres crées: Bâtiments, installations</i>	31 473,00	0,00		31 473,00
2804182 <i>Autres org Pub - Bât. et installations</i>	0,00	31 473,00		-31 473,00
041 <i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	1 135 073,94	31 473,00		1 103 600,94

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	3 938 240,94	2 714 525,32	0,00	0,00	1 223 715,62	0,00	2 714 525,32
011	Charges à caractère général (3)	1 045 050,00	990 464,86	0,00	0,00	54 585,14	0,00	990 464,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 329 400,00	1 269 142,87	0,00	0,00	60 257,13		1 269 142,87
014	Atténuations de produits	95 500,00	95 005,54	0,00	0,00	494,46		95 005,54
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	255 717,00	252 355,49	0,00	0,00	3 361,51	0,00	252 355,49
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 725 667,00	2 606 968,76	0,00	0,00	118 698,24	0,00	2 606 968,76
66	Charges financières	76 500,00	76 080,56	0,00	0,00	419,44		76 080,56
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	3,00	0,00	0,00	997,00		3,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	77 500,00	76 083,56	0,00	0,00	1 416,44		76 083,56
	Total des dépenses réelles	2 803 167,00	2 683 052,32	0,00	0,00	120 114,68	0,00	2 683 052,32
023	Virement à la section d'investissement	1 103 600,94	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	31 473,00	31 473,00			0,00		31 473,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 135 073,94	31 473,00			1 103 600,94		31 473,00
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 938 240,94	2 714 525,32	0,00	0,00	1 223 715,62	0,00	2 714 525,32

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III
B
III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	3 561 025,00	3 762 302,52	0,00	0,00	-201 277,52
013	Atténuations de charges (3)	4 000,00	50 572,19	0,00	0,00	-46 572,19
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	210 700,00	219 854,99	0,00	0,00	-9 154,99
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 551 433,00	1 551 585,00	0,00	0,00	-152,00
731	Fiscalité locale	830 000,00	830 827,13	0,00	0,00	-827,13
74	Dotations et participations (3)	671 392,00	738 573,54	0,00	0,00	-67 181,54
75	Autres produits de gestion courante (3)	293 500,00	370 889,67	0,00	0,00	-77 389,67
	Total des recettes de gestion des services	3 561 025,00	3 762 302,52	0,00	0,00	-201 277,52
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	3 561 025,00	3 762 302,52	0,00	0,00	-201 277,52
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00
	Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	377 215,94				
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 938 240,94	4 139 518,46	0,00	0,00	-201 277,52

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	3 938 240,94	2 714 525,32	0,00	0,00	1 223 715,62	0,00	2 714 525,32
011	Charges à caractère général (4)	1 045 050,00	990 464,86	0,00	0,00	54 585,14	0,00	990 464,86
6042	Achats de prestations de services	100 000,00	94 923,35	0,00	0,00	5 076,65	0,00	94 923,35
60611	Eau et assainissement	20 000,00	11 741,86	0,00	0,00	8 258,14	0,00	11 741,86
60612	Energie - Electricité	120 000,00	129 105,84	0,00	0,00	-9 105,84	0,00	129 105,84
60621	Combustibles	77 000,00	72 632,56	0,00	0,00	4 367,44	0,00	72 632,56
60622	Carburants	9 000,00	6 495,91	0,00	0,00	2 504,09	0,00	6 495,91
60623	Alimentation	12 000,00	13 490,47	0,00	0,00	-1 490,47	0,00	13 490,47
60631	Fournitures d'entretien	20 500,00	17 112,54	0,00	0,00	3 387,46	0,00	17 112,54
60632	Fournitures de petit équipement	25 000,00	17 429,43	0,00	0,00	7 570,57	0,00	17 429,43
60636	Habillement et vêtements de travail	2 500,00	1 367,11	0,00	0,00	1 132,89	0,00	1 367,11
6064	Fournitures administratives	10 000,00	8 007,68	0,00	0,00	1 992,32	0,00	8 007,68
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	7 500,00	6 782,19	0,00	0,00	717,81	0,00	6 782,19
6067	Fournitures scolaires	1 000,00	929,05	0,00	0,00	70,95	0,00	929,05
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	4 163,88	0,00	0,00	-2 663,88	0,00	4 163,88
611	Contrats de prestations de services	50 000,00	75 721,11	0,00	0,00	-25 721,11	0,00	75 721,11
6132	Locations immobilières	25 000,00	21 241,16	0,00	0,00	3 758,84	0,00	21 241,16
61351	Matériel roulant	1 000,00	492,00	0,00	0,00	508,00	0,00	492,00
61358	Autres	6 000,00	4 225,82	0,00	0,00	1 774,18	0,00	4 225,82
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	2 142,00	0,00	0,00	858,00	0,00	2 142,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	16 821,00	0,00	0,00	3 179,00	0,00	16 821,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	90 000,00	100 665,35	0,00	0,00	-10 665,35	0,00	100 665,35
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	8 673,76	0,00	0,00	11 326,24	0,00	8 673,76
615231	Entretien, réparations voiries	150 000,00	151 874,48	0,00	0,00	-1 874,48	0,00	151 874,48
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	24 079,79	0,00	0,00	5 920,21	0,00	24 079,79
61524	Entretien bois et forêts	11 000,00	5 598,14	0,00	0,00	5 401,86	0,00	5 598,14
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	4 886,61	0,00	0,00	5 113,39	0,00	4 886,61
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	22 706,83	0,00	0,00	-12 706,83	0,00	22 706,83
6156	Maintenance	50 000,00	38 123,70	0,00	0,00	11 876,30	0,00	38 123,70
6168	Autres primes d'assurance	17 000,00	14 386,45	0,00	0,00	2 613,55	0,00	14 386,45
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	2 384,20	0,00	0,00	615,80	0,00	2 384,20
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	3 361,13	0,00	0,00	6 638,87	0,00	3 361,13
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	500,00	0,00	0,00	-500,00	0,00	500,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	1 134,00	0,00	0,00	-1 134,00	0,00	1 134,00
62268	Autres honoraires, conseils	15 000,00	3 413,16	0,00	0,00	11 586,84	0,00	3 413,16
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6228	Divers	500,00	2 755,02	0,00	0,00	-2 255,02	0,00	2 755,02
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 399,30	0,00	0,00	-399,30	0,00	3 399,30
6232	Fêtes et cérémonies	17 000,00	15 720,68	0,00	0,00	1 279,32	0,00	15 720,68
6234	Réceptions	1 000,00	379,00	0,00	0,00	621,00	0,00	379,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	8 008,80	0,00	0,00	1 991,20	0,00	8 008,80
6247	Transports collectifs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	83,33	0,00	0,00	-83,33	0,00	83,33
6251	Voyages, déplacements et missions	1 500,00	1 306,78	0,00	0,00	193,22	0,00	1 306,78
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	5 199,51	0,00	0,00	1 800,49	0,00	5 199,51
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	17 640,42	0,00	0,00	2 359,58	0,00	17 640,42
627	Services bancaires et assimilés	50,00	111,90	0,00	0,00	-61,90	0,00	111,90
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	1 208,90	0,00	0,00	291,10	0,00	1 208,90
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	3 955,20	0,00	0,00	-3 955,20	0,00	3 955,20
6284	Redevances pour services rendus	2 000,00	2 781,76	0,00	0,00	-781,76	0,00	2 781,76
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	20 000,00	10 906,00	0,00	0,00	9 094,00	0,00	10 906,00
63512	Taxes foncières	30 000,00	29 029,00	0,00	0,00	971,00	0,00	29 029,00
63513	Autres impôts locaux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	1 366,70	0,00	0,00	133,30	0,00	1 366,70
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 329 400,00	1 269 142,87	0,00	0,00	60 257,13		1 269 142,87
6218	Autre personnel extérieur	125 000,00	77 097,71	0,00	0,00	47 902,29		77 097,71
6331	Versement mobilité	10 000,00	9 080,38	0,00	0,00	919,62		9 080,38
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	700,00	678,87	0,00	0,00	21,13		678,87
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 200,00	12 899,43	0,00	0,00	300,57		12 899,43
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	2 095,56	0,00	0,00	-95,56		2 095,56
64111	Rémunération principale titulaires	470 000,00	466 014,31	0,00	0,00	3 985,69		466 014,31
64112	SFT, indemnité de résidence	2 500,00	2 463,57	0,00	0,00	36,43		2 463,57
64113	NBI	6 500,00	6 254,59	0,00	0,00	245,41		6 254,59
64118	Autres indemnités	120 000,00	115 808,39	0,00	0,00	4 191,61		115 808,39
64131	Rémunérations	170 000,00	167 416,33	0,00	0,00	2 583,67		167 416,33
64132	SFT, indemnité de résidence	4 000,00	3 130,72	0,00	0,00	869,28		3 130,72
64138	Primes et autres indemnités	31 000,00	33 873,63	0,00	0,00	-2 873,63		33 873,63
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	143 000,00	138 930,40	0,00	0,00	4 069,60		138 930,40
6453	Cotisations aux caisses de retraites	155 000,00	152 148,51	0,00	0,00	2 851,49		152 148,51
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	7 500,00	8 169,21	0,00	0,00	-669,21		8 169,21
6455	Cotisations pour assurance du personnel	45 000,00	50 108,82	0,00	0,00	-5 108,82		50 108,82
64731	Allocations chômage versées directement	10 000,00	8 929,31	0,00	0,00	1 070,69		8 929,31
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	3 736,01	0,00	0,00	263,99		3 736,01
6478	Autres charges sociales diverses	6 000,00	6 057,18	0,00	0,00	-57,18		6 057,18
6488	Autres	4 000,00	4 249,94	0,00	0,00	-249,94		4 249,94

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour Informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
014	Atténuations de produits	95 500,00	95 005,54	0,00	0,00	494,46		95 005,54
739115	Pré contrib redress finances publiques	4 000,00	3 990,00	0,00	0,00	10,00		3 990,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	0,00	5 608,54	0,00	0,00	-5 608,54		5 608,54
739221	FNIGIR	90 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00		0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom.	0,00	85 407,00	0,00	0,00	-85 407,00		85 407,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	255 717,00	252 355,49	0,00	0,00	3 361,51		252 355,49
65311	Indemnités de fonction	61 000,00	60 949,32	0,00	0,00	50,68		60 949,32
65313	Cotisations de retraite	2 600,00	2 585,52	0,00	0,00	14,48		2 585,52
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 000,00	5 996,68	0,00	0,00	3,32		5 996,68
65315	Formation	1 000,00	1 226,58	0,00	0,00	-226,58		1 226,58
6553	Service d'incendie	58 617,00	58 616,62	0,00	0,00	0,38		58 616,62
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	3 562,00	0,00	0,00	-3 562,00		3 562,00
65568	Autres contributions	0,00	164,91	0,00	0,00	-164,91		164,91
6558	Autres contributions obligatoires	1 500,00	1 824,22	0,00	0,00	-324,22		1 824,22
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00		45 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	33 000,00	28 090,00	0,00	0,00	4 910,00		28 090,00
65818	Autres	1 000,00	4 337,88	0,00	0,00	-3 337,88		4 337,88
65888	Autres	1 000,00	1,76	0,00	0,00	998,24		1,76
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 725 667,00	2 606 968,76	0,00	0,00	118 698,24	0,00	2 606 968,76
66	Charges financières	76 500,00	76 080,56	0,00	0,00	419,44		76 080,56
66111	Intérêts réglés à l'échéance	76 500,00	76 080,56	0,00	0,00	419,44		76 080,56
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	3,00	0,00	0,00	997,00		3,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	3,00	0,00	0,00	997,00		3,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		77 500,00	76 083,56	0,00	0,00	1 416,44	0,00	76 083,56
Total des dépenses réelles		2 803 167,00	2 683 052,32	0,00	0,00	120 114,68	0,00	2 683 052,32
023	Virement à la section d'investissement	1 103 600,94						

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour informations, réalisations gérées hors AE
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	31 473,00	31 473,00			0,00		31 473,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	31 473,00	31 473,00			0,00		31 473,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 135 073,94	31 473,00			1 103 600,94		31 473,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	3 561 025,00	3 762 302,52	0,00	0,00	-201 277,52
013	Atténuations de charges (4)	4 000,00	50 572,19	0,00	0,00	-46 572,19
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 000,00	49 518,19	0,00	0,00	-45 518,19
6479	Remboursement sur autres charges sociales	0,00	1 054,00	0,00	0,00	-1 054,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	210 700,00	219 854,99	0,00	0,00	-9 154,99
7022	Coupes de bois	26 700,00	27 314,41	0,00	0,00	-614,41
70323	Red. occupation dom. public	0,00	125,00	0,00	0,00	-125,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00	1 906,00	0,00	0,00	94,00
7062	Redevances services à caractère culturel	2 000,00	2 200,00	0,00	0,00	-200,00
7066	Redevances services à caractère social	60 000,00	63 069,88	0,00	0,00	-3 069,88
7067	Redev. services périscolaires et enseign	120 000,00	125 239,70	0,00	0,00	-5 239,70
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 551 433,00	1 551 585,00	0,00	0,00	-152,00
73211	Atribution de compensation	1 031 289,00	1 031 289,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	520 144,00	520 144,00	0,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	152,00	0,00	0,00	-152,00
731	Fiscalité locale	830 000,00	830 827,13	0,00	0,00	-827,13
73111	Impôts directs locaux	709 000,00	703 490,00	0,00	0,00	5 510,00
73118	Autres contributions directes	0,00	84,00	0,00	0,00	-84,00
73122	Taxe dpt. additionnelle à droits d'enreg	10 000,00	32 741,00	0,00	0,00	-22 741,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	21 000,00	22 400,00	0,00	0,00	-1 400,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	70 000,00	72 112,13	0,00	0,00	-2 112,13
74	Dotations et participations (4)	671 392,00	738 573,54	0,00	0,00	-67 181,54
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	820,00	0,00	0,00	-820,00
741121	DSR des communes	50 000,00	50 453,00	0,00	0,00	-453,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	30 755,00	30 755,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FACTVA	20 000,00	26 583,95	0,00	0,00	-6 583,95
74718	Autres participations Etat	190 000,00	246 605,51	0,00	0,00	-56 605,51
7473	Participation départements	0,00	610,00	0,00	0,00	-610,00
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	0,00	1 708,08	0,00	0,00	-1 708,08
748312	D.C.R.T.P.	270 801,00	270 801,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	86 601,00	0,00	0,00	-86 601,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	91 336,00	4 762,00	0,00	0,00	86 574,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
748388	Autres	18 500,00	18 581,00	0,00	0,00	-81,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	293 500,00	370 889,67	0,00	0,00	-77 389,67
752	Revenus des immeubles	280 000,00	291 049,00	0,00	0,00	-11 049,00
75738	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	0,00	508,63	0,00	0,00	-508,63
75888	Autres	11 500,00	79 332,04	0,00	0,00	-67 832,04
	Total des recettes de gestion des services	3 561 025,00	3 762 302,52	0,00	0,00	-201 277,52
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles	3 561 025,00	3 762 302,52	0,00	0,00	-201 277,52
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ / 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unne) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 espé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 8). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

B1.4

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indice sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structurés contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 952 393,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échanges (swap/for)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 5 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Durée (en années)	
	0	01/01/2000

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Années de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Indice (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Indice (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 3 762 302,52
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV -- ANNEXES

IV

B -- ANNEXES PATRIMONIALES -- ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Adjoint administratif 2ième classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	0,00	11,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 2ième classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2ième classe	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Agent polyvalent de Service MA	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Agent social	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		5,00	0,00	5,00	0,00	1,00	1,00
Agent social	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Animatrice du Ram	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Auxiliaire de puériculture	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assistant de conservation du Patrimoine	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		21,00	0,00	21,00	0,00	8,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : NTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

	IV
	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Administratif	C	ADM		0,00	A 332-13	CDD
Agent polyvalent de Service MA	C	TECH		0,00	A 332-8-1	CDD
Agent social	C	S		0,00	A 332-14	CDD
Animatrice du Ram	A	MS		0,00	A 332-8-1	CDD
Assistant de conservation du Patrimoine	B	CULT		0,00	A 332-13	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ATSEM	C	MS		0,00	A 332-14	CDD
Adjoint Technique polyvalent	B	TECH		0,00	A	CDD
Auxiliaire de puériculture	B	MS		0,00	A	CDD
EJE	B	MS		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

Socjal:

MS : Médico-social.

SP : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-6-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2* : Justifié par les besoins de la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'écoulement de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

329-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-4 : Emplois supérieurs de cabinet.

333-10 : Collaborateurs de groupes d'études.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'études.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

IV

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		210 000,00	207 375,04
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	210 000,00	207 375,04
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	210 000,00	207 375,04
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
207 375,04	0,00	1 315 806,82	1 523 181,86
Dépenses à couvrir par des ressources propres			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV
C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR.N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
Ressources propres externes de l'année (a)		1 385 073,94	280 893,26
10221	TLE	250 000,00	249 420,26
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	210 000,00	202 051,38
10228	Autres fonds d'investissement	40 000,00	47 368,88
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions Invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 135 073,94	31 473,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	31 473,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	31 473,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 103 600,94	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	280 893,26	0,00	1 315 806,82	1 596 700,08

Montant	
II	1 523 181,86
IV	1 596 700,08
V = IV - II (5)	73 518,22

(1) Les comptes 15, 168, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10228 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 026 616,76	2 981 698,41	0,00	44 918,35
RECETTES	3 026 616,76	1 839 947,69	0,00	1 186 669,07
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 938 240,94	2 714 525,32	0,00	1 223 715,62
RECETTES	3 938 240,94	4 139 518,46	0,00	-201 277,52

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 026 616,76	2 981 698,41	0,00	44 918,35
RECETTES	3 026 616,76	1 839 947,69	0,00	1 186 669,07
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 938 240,94	2 714 525,32	0,00	1 223 715,62
RECETTES	3 938 240,94	4 139 518,46	0,00	-201 277,52

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 026 616,76	2 981 698,41	0,00	44 918,35
RECETTES	3 026 616,76	1 839 947,69	0,00	1 186 669,07
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 938 240,94	2 714 525,32	0,00	1 223 715,62
RECETTES	3 938 240,94	4 139 518,46	0,00	-201 277,52
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 964 857,70	5 696 223,73	0,00	1 268 633,97
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 964 857,70	5 979 466,15	0,00	985 391,55

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits rétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	2 977 000,00	6,74	30,20	0,00	899 054,00	6,74
TFPNB	36 100,00	6,49	98,28	0,00	35 479,00	6,49
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	166 818,00	0,00	8,00	0,00	13 345,00	0,00
TOTAL	3 179 918,00	12,65			947 878,00	8,26

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Goncelin, le 19/03/2024
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Goncelin, le 19/03/2024







Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 17
 VOTES : Pour : 18
 Contre : —
 Abstention : —

Date de convocation : 05/03/2023

MIDALI Françoise, Maire	Absent de la salle
GLAREY Frédéric, 1er Adjoint	
BRUNET-MANQUAT Martine, 2ième Adjointe	
HENRY Philippe, 3ième Adjoint	
CARELLA Claire, 4ième Adjointe	pouv. F. Carella (Clare)
RABIET JACQUES, 5ième Adjoint	
ZIEGELMEYER Sandrine	
SORNAY Eric	pouv. J. RABIET
BURDIN Elisabeth	
BRIAND Pierre	
DURAND Emeric	
CAMEL Jean	
CRINIÈRE Tiffanie	

ARRETE ET SIGNATURES

VIGOURT Frédéric	
NUCCI Odile	
JACQUOT Jacqueline	
VALENTIN Lionel	
CORNU Guillaume	
COUIC Marie-Christine	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Goncelin, le